

Encarts ciblés dans les médias imprimés : un taux d'appréciation vraiment remarquable

Les encarts publicitaires ciblés (brochures, dépliants, feuillets, etc.) que l'on insère dans les médias imprimés comme les journaux ou les magazines sont appréciés des consommateurs. C'est ce que révèle une enquête récente effectuée par Ipsos Insight. Ainsi, les résultats démontrent que 73 % des consommateurs âgés de dix-huit ans et plus considèrent que, comparativement à d'autres moyens publicitaires, les encarts sont appréciés parce qu'ils ne sont pas envahissants; on peut les consulter ou tout simplement les ignorer. Mais on les consulte. À preuve, en février 2006, la firme de marketing Vertis indiquait, dans le cadre de sa recherche *Customer Focus © 2006: Retail study*, que la lecture des encarts atteignait un niveau constant de 85 % et plus !

Source : Direct Marketing Association



10 % des clients de votre concurrent sont prêts à le quitter... Êtes-vous prêt à leur faire une offre ?

À l'heure où la majorité des gens sont de moins en moins fidèles aux marques des produits de consommation et aux services qui leur sont offerts, une recherche vient démontrer qu'en tout temps, 10 % des clients d'une entreprise sont disposés et même prêts à la quitter pour une autre. Ce qui signifie que, si vous êtes en mesure de joindre ces personnes et de leur faire une offre de service, vous pourrez éventuellement faire des affaires avec elles. Le marketing direct représente un excellent moyen de joindre ces clients potentiels, car il vous permet de vous adresser directement, individuellement et personnellement à eux et de leur faire une offre parfaitement adaptée à leurs besoins et à leurs attentes.

Participez en direct à ce bulletin !

Vous avez un article, des idées, des nouvelles ou des suggestions à nous soumettre ?

Faites-les parvenir au soin de Claude Galarneau à l'adresse suivante : cgalarnau@agraf.com

Diffusé mensuellement par le biais du courriel, Agrafcible se veut un bulletin d'information qui traite de tous les sujets concernant le marketing direct. Il est possible de s'abonner gratuitement à la version électronique de ce bulletin en complétant le formulaire d'abonnement que l'on retrouve à cette adresse : www.agraf.com/marketing

Pour en savoir plus sur l'équipe de réalisation de Agrafcible, visitez : www.agraf.com/equipe